

FICHE OBJECTIFS - CHAPITRE E.M.C 1

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

I. Compétences travaillées :

1. Présenter, analyser et comprendre un document :

- * Tirer des informations d'une vidéo :
 - Olympe de Gouges.
 - L'égalité des droits à travers l'histoire.
 - La loi sur la parité.
- * Étudier un document historique :
 - La *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*.
 - L'article 6 de la DDHC.
- * Étudier des textes de lois :
 - La loi de 1965.
 - La loi Roudy de 1983.
 - Article L. 1142-1 du Code du travail français.
- * Étudier des infographies :
 - Part des femmes dans quelques métiers (2017-2019).
 - La question de l'orientation et des stéréotypes de genre.
 - Un partage encore inégal des tâches domestiques.

Mobiliser des compétences relevant de l'EMC :



- * Développer son esprit critique : Repérer des stéréotypes et les interroger.
- * Les inégalités femmes-hommes dans le monde professionnel.
- * Les inégalités femmes-hommes au quotidien.

II. Connaissances

- Les bilans.

Définitions

Égalité : une des valeurs de la République française et un idéal à atteindre. La loi est la même pour tous et toutes.

Stéréotype : idée toute faite, acceptée et répétée, attribuant les mêmes caractéristiques à tout un groupe.

Genre : c'est ce que la société définit comme masculin ou féminin.

Féminisme : mouvement visant à abolir des inégalités dont les femmes sont victimes et à établir l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

Parité : égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

Égalité professionnelle : fait de traiter de la même manière les femmes et les hommes dans le cadre du travail.

Code du travail : c'est l'ensemble des règles qui s'applique entre employeurs et salariés, à l'occasion du travail.



Compétence - Mobiliser des compétences relevant de l'EMC
Développer son esprit critique : repérer des stéréotypes et les interroger

1. Associe chaque mot proposé selon qu'il se rapporte, selon toi, aux filles ou aux garçons.

| | Filles | Garçons |
|-----------------|--------|---------|
| Courage | x | x |
| Peur | x | x |
| Douceur | x | x |
| Football | x | x |
| Pleurs | x | x |
| A la maison | x | x |
| Application | x | x |
| Impulsivité | x | x |
| Organisation | x | x |
| Fragilité | x | x |
| Danse | x | x |
| Agitation | x | x |
| Désorganisation | x | x |
| Équitation | x | x |



2. À l'aide d'un moteur de recherche de ton choix (google par exemple), effectue une recherche d'images avec les mots clés suivants : « Jouets filles » puis « Jouets garçons ». Complète le tableau ci-dessous.

| | "Jouets filles" | "Jouets garçons" |
|------------------------------|--|--|
| Couleur dominante des images | Rose | Bleu |
| Types de jouet | - Princesse, poupée - Château - Dinette - Coiffure - Ménage... | - Voitures - Super héros - Armes |



Aujourd'hui encore, chaque société véhicule des représentations : ce sont des stéréotypes, qui entraînent souvent des inégalités. Quand ils sont en lien avec le féminin et le masculin, on parle de stéréotypes de genre et d'inégalités femmes-hommes.

Cependant, l'égalité des droits entre les femmes et les hommes progresse en France grâce aux nombreux combats passés et à ceux encore menés aujourd'hui.

I. Femmes-hommes : un long combat pour l'égalité des droits en France

A. Olympe de Gouges et la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne (1791)



Compétence - Présenter, analyser et comprendre un document
Tirer des informations de vidéos : Olympe de Gouges

Complète la biographie d'Olympe de Gouges à l'aide de la vidéo.

Olympe de Gouges est né en 1748 à Montauban. Fille de boucher, elle est mariée de force en 1765, à l'âge de 17 ans. Rapidement veuve, elle rejoint Paris en 1773, où elle fréquente les salons où se réunissent des artistes et des philosophes comme Condorcet. Militante féministe, elle dénonce aussi la traite des esclaves et défend les pauvres. Elle participe à la marche des femmes à Versailles en octobre 1789 et rédige la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne en 1791 pour l'égalité des sexes. S'opposant à la peine de mort, elle défend Louis XVI et dénonce la politique de la Terreur de Robespierre. Arrêtée, elle est condamnée à mort et guillotinée le 3 novembre 1793.





Compétence - Présenter, analyser et comprendre un document
La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne

 *Femmes, réveille-toi!*



- I. La Femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.
- II. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de la Femme et de l'Homme : ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et surtout la résistance à l'oppression.
- III. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation, qui n'est que la réunion de la Femme et de l'Homme : nul corps, nul individu, ne peut exercer d'autorité, qui n'en émane expressément.
- IV. La liberté et la justice consistent à rendre tout ce qui appartient à autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels de la femme n'a de bornes que la tyrannie perpétuelle que l'homme lui oppose ; ces bornes doivent être réformées par les lois de la nature et de la raison.
[...]
- VI. La Loi doit être l'expression de la volonté générale ; toutes les Citoyennes et Citoyens doivent concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation ; elle doit être la même pour tous : toutes les Citoyennes et tous les Citoyens, étant égaux à ses yeux, doivent être également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.
[...]
- X. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes fondamentales ; la femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la tribune : pourvu que ses manifestations ne troublent pas l'ordre public établi par la Loi.
[...]
- XII. La garantie des Droits de la Femme et de la Citoyenne nécessite une utilité majeure ; cette garantie doit être instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de celles à qui elle est confiée.
- XIII. Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses de l'administration, les contributions de la femme et de l'homme sont égales ; elle a part à toutes les corvées, à toutes les tâches pénibles ; elle doit donc avoir de même part à la distribution des places, des emplois, des charges, des dignités et de l'industrie.
[...]

Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, 1791.

1. Présente le document :

Le document est un extrait de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne écrite par Olympe de Gouges en 1791.

2. Dans la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, souligne :

- en bleu : les expressions affirmant que les femmes sont libres.
- en rouge : les expressions affirmant que les femmes sont des citoyennes.
- en vert : trois phrases affirmant que les femmes ne doivent pas être considérées comme inférieures à l'homme.

Bilan - Le journal révolutionnaire *La Feuille du salut public*, créé en 1793, affirma que la condamnation d'Olympe de Gouges était un châtement mérité pour toute femme qui délaissait l'espace domestique : « elle voulut être homme-d'État », et fut punie « d'avoir oublié les vertus qui conviennent à son sexe ».

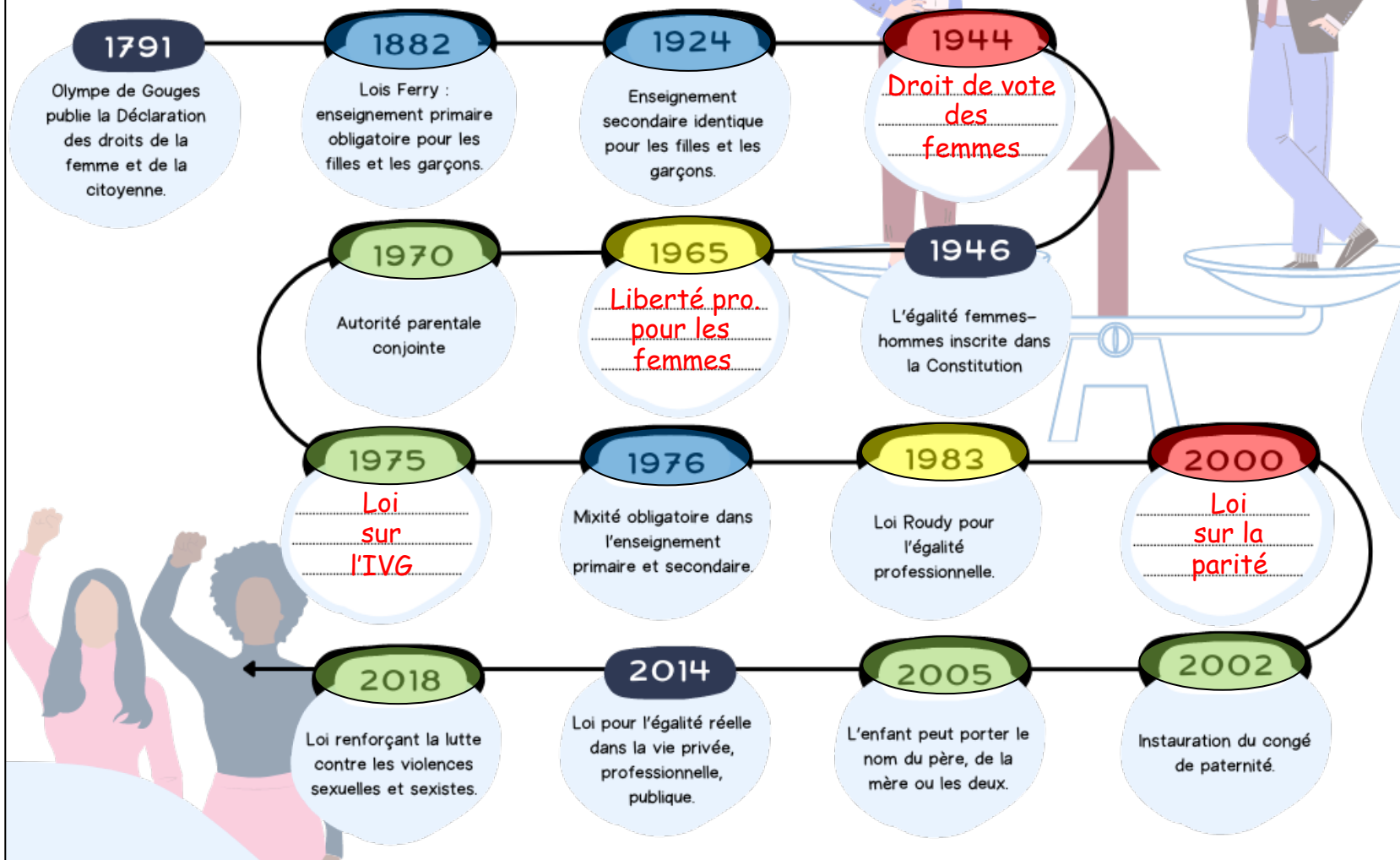
Depuis le début du XXI^e siècle, un collectif d'historiens, d'écrivains, d'élus demande la panthéonisation d'Olympe de Gouges, pionnière de la lutte pour l'abolition de l'esclavage et pour les droits des femmes.

B. L'égalité des droits à travers l'histoire







Compétence - Présenter, analyser et comprendre un document
Tirer des informations d'une vidéo : un long chemin pour l'égalité devant la loi

L'ÉGALITÉ DEVANT LA LOI



Égalité des droits dans le domaine :

-  politique
-  économique
-  social
-  scolaire

Bilan - L'égalité femmes-hommes a peu à peu été reconnue par la loi dans tous les domaines. Elle est un principe fondamental de la République française, elle est inscrite dans la Constitution de la IV^e et de la V^e République et elle représente un objectif de développement durable fixé par l'ONU (ODD5).

Néanmoins, certaines inégalités persistent et demandent encore à être combattues.

II. Des inégalités encore présentes aujourd'hui

A. Dans la vie professionnelle



Compétence - Mobiliser des compétences relevant de l'EMC
Les inégalités femmes-hommes dans le monde professionnel

1. Indique dans chaque cercle l'idée instaurée par les extraits.

Ce que dit la loi

Déclaration des droit de l'homme et du citoyen, 1789.

"**Article 6.** La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents."

Loi de 1965 - Droit pour les femmes exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.

Loi de 1983 - Loi Roudy. Principe d'égalité femmes-hommes dans l'ensemble de la vie professionnelle (recrutement, rémunération, promotion et formation).

Code du travail français.

"**Article L. 1142-1.** Nul ne peut :

1. Mentionner ou faire mentionner dans une offre d'emploi, le sexe ou la situation de famille du candidat recherché. [...]
2. Refuser d'embaucher une personne, prononcer une mutation, résilier ou refuser de renouveler le contrat de travail d'un salarié en considération du sexe [...].
3. Prendre en considération du sexe ou de la grossesse, toute mesure, notamment, en matière de rémunération, de formation, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle ou de mutation."

Égalité devant la loi

Égalité professionnelle

Égalité dans le Code du travail



Compétence - Mobiliser des compétences relevant de l'EMC

Les inégalités femmes-hommes dans le monde professionnel

Part des femmes dans quelques métiers (2017-2019)



27% d'ingénieures de l'industrie



18% d'ingénieures de l'informatique



91% d'aides-soignantes



18% de dirigeantes d'entreprise



87% d'infirmières



95% d'aides à domicile



71% d'enseignantes



96% de secrétaires d'entreprise

Travail à temps partiel salarié en 2022



26,5%



8,4%

Taux d'activité des mères et des pères en couple en 2020



81,3%



95,5%

Créateurs d'entreprise en 2021



40,8%



59,2%

Dirigeants de PME de plus de 10 salariés en 2021



12%



88%

Dirigeants de PME de plus de 250 salariés en 2021



6%



94%

En 2022, dans le secteur privé, les femmes ont en moyenne été payées **14,1% de moins** que les hommes, tous postes confondus, à temps de travail égal. L'écart est de **24,4%** tous postes confondus, temps complet ou non.

Source : Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, *Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, chiffres clés 2023*.

2. Le principe d'égalité de rémunération est-il réellement acquis aujourd'hui ? Justifie ta réponse.

Non, l'égalité de rémunération n'est pas encore acquise car les femmes sont payées en moyenne 14,1% de moins que les hommes à temps de travail égal et 24,4% de moins tous temps de travail confondus.

3. À l'aide de l'infographie, apporte quelques explications à l'inégalité de rémunération entre les hommes et les femmes ?

Les inégalités de rémunération entre les hommes et les femmes s'expliquent car les femmes :

- occupent davantage de professions moins bien rémunérées et / ou qualifiées (par exemple, elles sont moins nombreuses à diriger une entreprise),
- sont plus nombreuses à occuper un emploi à temps partiel, parfois « subi »,
- sont plus nombreuses à cesser leur activité après la naissance d'un enfant.

4. Surligne en jaune, les métiers dans lesquels les femmes sont majoritaires ; en rose, les métiers dans lesquels elles sont minoritaires.

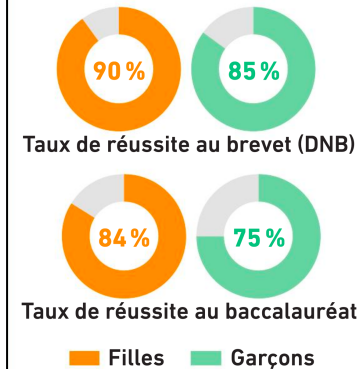
5. A l'aide des documents ci-dessous, complète le texte proposé pour expliquer cette situation.

Indique comment l'école et des associations interviennent pour lutter contre les stéréotypes.

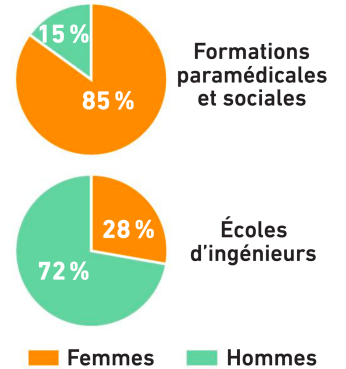
"Trop de jeunes filles sont encore dissuadées, par leurs parents ou leurs professeurs, de poursuivre des carrières dans des domaines considérés comme étant réservés aux hommes, tels que les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques. Les stéréotypes de genre, qui commence dès le plus jeune âge, influencent également les aspirations et les ambitions des jeunes filles, ce qui peut limiter leur perspective et leur potentiel à long terme."

Association Ellesbougent pour la journée internationale des filles et des femmes de science, ellesbougent.com, 11 février 2023.

La réussite aux examens (2023)



L'orientation après le bac (2023)

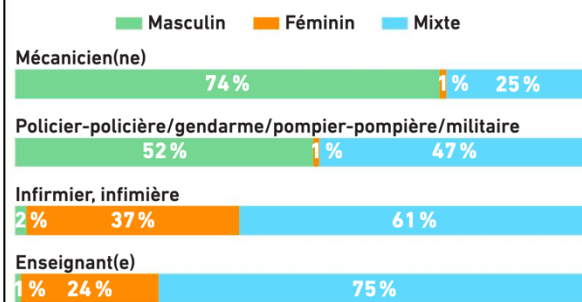


Source : Conseil d'évaluation de l'école, 2022.



a Des stéréotypes...

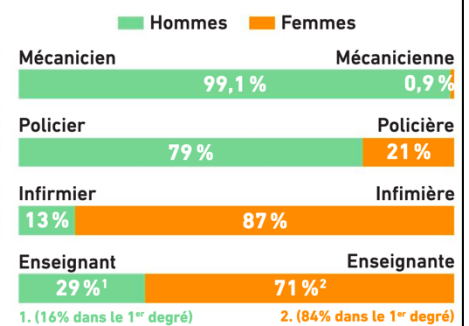
« Pour toi, les métiers suivants sont-ils des métiers masculins, des métiers féminins ou des métiers mixtes ? »



Source : Sondage OpinionWay réalisé en 2019 sur 550 enfants de 7 à 10 ans.

b ... qui influencent les choix de métiers

Part des hommes et des femmes dans 4 métiers en 2021



Source : Insee.

5. L'orientation des filles et des garçons restent souvent influencée par des stéréotypes de genre. Par exemple, alors qu'elles obtiennent de meilleurs taux de réussite au baccalauréat, les filles sont bien moins nombreuses que les garçons à s'orienter dans les filières scientifiques comme les écoles d'ingénieurs. Inversement, elles représentent 85% des élèves des formations paramédicales et sociales menant à des professions de soins considérées comme féminines (il en est de même pour les métiers de l'enseignement). L'école et des associations organisent alors des interventions auprès des plus jeunes pour les sensibiliser à la déconstruction des stéréotypes. Il n'existe pas de métiers réservés aux femmes et de métiers réservés aux hommes : chacun et chacune est libre d'exercer le métier qu'il et elle souhaite.

B. Dans la vie quotidienne



Compétence - Mobiliser des compétences relevant de l'EMC Les inégalités femmes-hommes dans la vie quotidienne

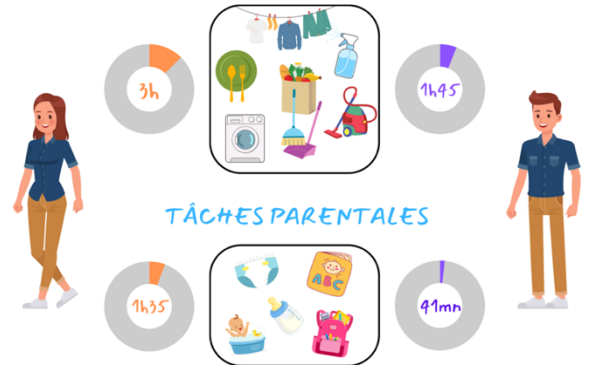
Une étude de l'Ifop [...] de 2023, révèle qu'à la fin de leurs congés, les femmes (70 % des sondées) s'avèrent beaucoup plus fatiguées que les hommes (57 %) [...].
C'est le cas de Stéphanie qui n'a pas eu le temps de souffler. "Je suis rentrée fatiguée", raconte cette mère de famille de 42 ans, qui vit près de Nantes. "Puis, quand on rentre, on a tout à ranger, toutes les lessives à faire, il faut quelques jours derrière pour être bien." Partie camper dans le Périgord avec son mari et son fils de 9 ans, elle n'a pas été épargnée par les tâches domestiques. « On a les corvées à gérer, faire à manger, le ménage. Ça dépayse, mais ce n'est pas du repos. Toutes ces tâches c'est moi qui les fais. »

Lise Ouangari, "C'est moi qui fais tout de A à Z": ces femmes rentrent de vacances plus fatiguées..., *Ouest-France.fr*, 10 septembre 2023

Un partage encore inégal des tâches quotidiennes

Parmi les personnes en emploi, les mères renoncent à travailler pour élever leurs enfants deux fois plus souvent que les pères.

TÂCHES DOMESTIQUES



Source : www.inegalites.fr/gue-faire-partage-taches-menageres, mars 2023

1. Existe-t-il aujourd'hui une égalité femmes-hommes dans la vie quotidienne ? Justifie ta réponse.

Non, il n'existe pas d'égalité dans la vie quotidienne car les femmes consacrent plus de temps aux tâches domestiques (3h) et aux tâches parentales (1h35) que les hommes (respectivement 1h45 et 41 minutes).

2. Quelle conséquence peux-tu relever de cette inégalité ? Justifie ta réponse en soulignant les éléments qui te permettent de répondre.

Ces inégalités ont des conséquences sur la vie professionnelle des mères.

3. La situation change-t-elle pendant les vacances ? Justifie ta réponse en surlignant des passages du témoignage de Stéphanie.

Bilan - Bien que les inégalités quotidiennes tendent à se réduire, elles restent encore marquées aujourd'hui et s'expliquent de nouveau par des stéréotypes de genre.

Ces inégalités ont souvent des conséquences négatives sur la vie professionnelle des femmes qui sont freinées dans leur carrière.